

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet

« À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que la famille s'associe à l'action des pouvoirs publics dans la gestion des risques. »

Introduction

Les risques sociaux correspondent aux événements qui peuvent entraîner une baisse des revenus ou une augmentation des dépenses pour les individus, comme la maladie, le chômage, la vieillesse ou encore la pauvreté. Pour protéger les individus contre ces risques, différentes institutions interviennent, notamment les pouvoirs publics et la famille.

Les pouvoirs publics mettent en place une protection sociale grâce aux prestations sociales tandis que la famille apporte une aide financière, matérielle ou affective aux individus en difficulté. Ces deux formes de protection sont donc complémentaires.

Nous verrons donc que les pouvoirs publics protègent les individus contre les risques sociaux puis que la famille complète cette protection sociale.

Les pouvoirs publics protègent les individus contre les principaux risques sociaux grâce aux prestations sociales

Les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel dans la gestion des risques sociaux.

En effet, la protection sociale permet de verser des prestations afin de compenser une perte de revenus ou de financer certaines dépenses liées à la maladie, au chômage, à la vieillesse ou à la pauvreté. Cette protection limite les inégalités sociales et aide les individus confrontés à des difficultés.

Par exemple, le document 2 montre que les prestations sociales représentent 714 milliards d'euros en 2016. Les dépenses liées à la vieillesse-survie atteignent 325 milliards d'euros tandis que celles liées à la santé représentent 249,9 milliards d'euros. On peut calculer un écart de 75,1 milliards d'euros ($325 - 249,9 = 75,1$). Le document montre également que 40,5 milliards d'euros sont consacrés au chômage et 21,3 milliards d'euros à la pauvreté-exclusion sociale.

La famille complète l'action des pouvoirs publics grâce à l'entraide et au soutien apporté aux individus en difficulté

La famille joue également un rôle important dans la gestion des risques sociaux.

En effet, les proches peuvent apporter une aide financière, matérielle ou affective aux individus confrontés à des difficultés comme le chômage, la pauvreté ou l'entrée dans la vie adulte. Cette solidarité familiale permet donc de compléter la protection mise en place par les pouvoirs publics.

Par exemple, le document 1 explique que la moitié des ménages ont apporté une aide financière à un autre ménage au cours des deux mois précédant l'enquête. Le document précise aussi que 90 % des transferts monétaires ont lieu entre membres d'une même famille. Enfin, les étudiants ou apprentis appartenant aux 10 % des ménages les

plus pauvres ont reçu en moyenne 1 210 euros sur deux mois, soit 2,7 fois plus que la moyenne des ménages pauvres.

Conclusion

La gestion des risques sociaux repose donc à la fois sur l'action des pouvoirs publics et sur la solidarité familiale. Les pouvoirs publics assurent une protection sociale grâce aux prestations sociales tandis que la famille apporte un soutien financier et matériel aux individus en difficulté. Ces deux formes de protection sont donc complémentaires.